



# Espace associations 17

Lettre d'informations aux associations  
du 17<sup>e</sup> arrondissement

17

Edition de octobre 2008

## Editorial



Brigitte Kuster et Hélène Jacquemont

Chers amis,

En tant que Maire du 17<sup>e</sup>, je souhaite faire de notre arrondissement un modèle en matière de solidarité et de développement durable.

Lieux privilégiés d'échanges et d'initiatives, les associations sont au cœur de cet objectif.

Dans un esprit d'interaction et d'information, j'ai souhaité, avec Hélène Jacquemont, mon Adjointe chargée de la Vie associative, et l'équipe de la Maison des associations du 17<sup>e</sup>, de diffuser une newsletter aux associations. Vous y trouverez des informations pratiques, des présentations d'associations et l'actualité associative locale. Ce premier numéro est consacré aux actions de solidarité.

Je vous donne rendez-vous au prochain CICA le 22 octobre à la mairie du 17<sup>e</sup>.

Venez nombreux !

Bonne rentrée à tous !

**Brigitte KUSTER**

Maire du 17<sup>e</sup> arrondissement

## La Maison des Associations à votre service

La MDA 17 a ouvert ses portes en décembre dernier. Plus de 80 associations se sont déjà inscrites pour bénéficier de ses services gratuits.

La MDA17 propose aux associations de l'arrondissement de les accompagner dans leur vie administrative en mettant des salles de réunion à leur disposition pour leurs AG ou leurs CA. Deux bureaux informatisés, un espace informatique et de reprographie, et un espace de documentation et d'affichage permettent aux associations de travailler et de faire connaître leurs activités auprès des habitants.

La MDA17 propose également des formations et des informations au sein des Rendez-vous Mode d'Emploi. Ces derniers permettent de partager un mardi sur deux autour d'une question pratique.



L'équipe de la MDA

### Horaires d'ouverture

du mardi au jeudi de 10 h à 20 h

le vendredi de 14 h à 20 h

le samedi de 10 h à 18 h

maison.asso.17@paris.fr

## A l'affiche

**Mois de la vitalité associative et citoyenne**

**Forum Parisien des Associations**

Vendredi 17 et  
Samedi 18 octobre  
Parvis de l'Hôtel de ville

**Le CICA au service de la concertation associative : état des lieux et outils dans le 17<sup>e</sup>**

Mercredi 22 octobre  
à 19 h - Mairie du 17<sup>e</sup>  
Contact 01 44 69 16 41

**Forum de l'emploi**

Mercredi 19 novembre  
De 10 h à 18 h  
Mairie du 17<sup>e</sup>  
Contact 01 44 69 16 50

## Sommaire

### Page 2

Zoom : Dons et fiscalité

Flash : le CNT

A lire : CICA du 17 juin  
dernier : Solidarité de proximité

### Page 3

Portrait : Protection Civile

Rencontres : Voisins solidaires

### Page 4

Agenda associatif

Formations MDA 17

## Espace associations 17

**Directrice de publication** : Brigitte KUSTER, Maire du 17<sup>e</sup>

**Lettre co-élaborée par** : Mairie du 17<sup>e</sup> et MDA

**Contact** : Hélène JACQUEMONT, adjointe au maire chargée de la Vie associative

Tél. 01 44 69 17 05 - E-mail : helene.jacquemont@paris.fr

## Dons et fiscalité : une nouvelle source de financement pour les associations

Toutes les associations déclarées peuvent selon la loi de 1901 recevoir des dons. Ces dons peuvent venir de particuliers ou/et d'entreprises. Ils doivent être manuels, c'est à dire ne pas faire l'objet d'actes notariés.

Les versements de dons aux associations d'intérêt général peuvent donner droit à une réduction d'impôt (Code général des Impôts, article 200). Une association d'intérêt général - a un objet philanthropique, culturel, éducatif, scientifique, social, humanitaire, sportif, familial ou concourant à la mise en valeur du patrimoine artistique, - ne bénéficie pas à un groupe restreint, - n'a pas un objet illégal, - a une gestion désintéressée et un but non lucratif ses activités lucratives ne doivent pas dépasser 60 000€ /an et ne pas être prépondérantes.

### Crédit d'impôt

Ces associations peuvent alors délivrer un reçu fiscal (modèle disponible sur Internet [www.service-public.fr/formulaires](http://www.service-public.fr/formulaires)) qui permet au donateur de bénéficier d'un crédit d'impôt à hauteur de 66% du montant des versements, dans la limite de 20% du revenu imposable. En donnant 100 € le donateur ne « dépense » que 44 €.

Si le plafond des 20% est dépassé, la loi autorise désormais un étalement de la réduction d'impôts sur 5 ans.

Pour s'assurer que l'association est bien en mesure de délivrer des reçus de don, la loi du 1<sup>er</sup> août 2003 a prévu la procédure dite de « rescrit fiscal » : les associations peuvent

s'assurer auprès de l'administration fiscale qu'elles répondent bien aux critères permettant de bénéficier de cet avantage fiscal.

L'administration dispose d'un délai de 6 mois pour instruire la demande. Passé ce délai, sans réponse de la part des services fiscaux, l'association peut délivrer des reçus fiscaux.

NB : Pour ouvrir droit à réduction fiscale, les versements doivent être effectués sans contrepartie directe ou indirecte au profit de leur donateur. Les cotisations, dissociées du prix de la participation à une activité, peuvent être assimilées à un don.

### Réductions ISF

Des réductions d'ISF peuvent également bénéficier à certains organismes d'intérêt général, tels les Fondations reconnues d'utilité publique, les établissements de recherche ou d'enseignement supérieur et les entreprises ou associations d'insertion.

Toute entreprise faisant des dons à une association telle que définie ci-dessus peut également bénéficier de réductions d'impôts limitées à 0,5% de leur chiffre d'affaire. 60% du don est déductible de leur impôt sur les sociétés ou sur le revenu.

**Pour plus d'information**, n'hésitez pas à consulter le correspondant associations de l'administration fiscale :

Hôtel des impôts 17<sup>ème</sup>.

Direction des Services Fiscaux de Paris Nord-Affaires Juridiques,  
5 rue de Londres 75009 Paris,  
01 56 35 94 62.

## Flash'



### Le CNT

Centre de documentation pour le théâtre contemporain, le **Centre National du Théâtre (CNT)** est un lieu ressources pour les associations culturelles, compagnies professionnelles ou amateurs : choisir un texte de théâtre, repérer les textes les plus joués, recenser les lieux de diffusion, mais aussi trouver l'information relative à l'obtention d'une licence d'entrepreneur de spectacle ou toute information juridique sur la réglementation applicable au spectacle vivant. Une permanence téléphonique a lieu deux après-midi par semaine et un suivi de l'actualité juridique est disponible sur internet.

Le CNT édite des fiches thématiques, l'annuaire des arts et du spectacle, une newsletter, organise des journées d'information, dispose d'une vidéothèque et d'un listing de lieux de répétition sur Paris.

Un conseil sur les métiers et formations (centralisation des informations sur les stages d'été en art du spectacle) est aussi à la disposition du public. Le CNT gère aussi les aides à la création pour les auteurs et organisent des projections et rencontres ouvertes au public à la Maison des Auteurs

**[www.cnt.asso.fr](http://www.cnt.asso.fr),  
134 rue Legendre, 75017  
Paris, 01 44 61 84 85**

## CICA du 17 juin dernier : Solidarité de proximité

Le premier CICA de la nouvelle mandature s'est tenu le 17 juin dernier et portait sur le thème de la solidarité de proximité. Les élus, les associations et le public se sont interrogés sur le rôle des acteurs de la solidarité dans une société où l'exclusion se fait de plus en plus présente. Plusieurs associations ont pu témoigner des actions de solidarité qu'elles mènent : formations, alphabétisation, emploi, accueil de mamans autour d'un goûter, dialogue et écoute, échanges entre habitants d'un même quartier...



La nouvelle équipe municipale est heureuse de constater le dynamisme et l'investissement des institutions et des associations qui oeuvrent dans ce domaine dans l'arrondissement.

*Le compte-rendu du CICA est disponible sur le site [www.mairie17.paris.fr](http://www.mairie17.paris.fr), rubrique Vie*

# Portrait de l'association PROTECTION CIVILE

L'antenne parisienne des 17<sup>e</sup> et 8<sup>e</sup> arrondissements de la Protection Civile a été créée en 2006 lors de la réforme de l'organisation de la sécurité civile. Florence Lecointre, responsable de l'antenne, a réuni 23 bénévoles entre 17 et 35 ans.

Cette jeune équipe s'active avec enthousiasme pour assurer leurs diverses missions : vous les avez peut-être croisés les mardi et mercredi soir arpentant les rues de l'arrondissement partageant un sourire, un geste lors des maraudes. Dans le cadre de leur mission humanitaire et sociale, ils retrouvent les personnes dans la rue qui souvent les attendent et manifestent leur plaisir de les voir et de discuter avec eux. Des liens se tissent au-delà des couvertures, de la nourriture, des brosses à dents distribuées.

Les bénévoles s'assurent que les personnes vont bien, font un signalement si nécessaire, appellent le 115 pour une demande d'hébergement, relaient auprès du Samu social ou des associations Bapsa, Robin des rues, Saint Vincent de Paul avec lesquelles ils s'échangent des informations et se rendent services.

Parler de leurs « habitués » illuminent les visages de Florence et de William, il s'agit de vraies rencontres humaines. « Si cela arrivait à quelqu'un de ma famille, j'aimerais savoir que quelqu'un quelque part essaie de créer un lien » précise Florence.

## Premiers secours

La Protection Civile a assuré la formation aux gestes de premiers secours de 350 personnes en 2007. Cette formation diplômante de 10 h



sur 2 jours est obligatoire pour de nombreux personnels (enseignants, de l'IUFM, enseignants sportifs,...) et tente également de jeunes parents ou grand-parents. Acquérir de bons réflexes permet de protéger et d'éviter le sur-accident en ayant notamment le réflexe d'alerter.

Les bénévoles s'occupent aussi des postes de premiers secours lors des manifestations culturelles ou sportives. Rendus obligatoires par la loi, tout organisateur de manifestation publique doit prévoir un poste de secours. Après appel d'offre, la Protection Civile peut être choisie.

C'est l'occasion pour les bénévoles de vivre des expériences très diverses : concerts, tournages de films, meeting politique, soirées de grandes écoles, l'occasion de bénéficier d'une bonne ambiance car les interventions sont heureusement souvent limitées.

Ce sont eux aussi qui collaborent avec les

Pompiers en cas de ligature pour de nombreux personnels (enseignants de l'IUFM, enseignants sportifs,...) de crise.

## Plan Rouge

Dans le cas d'un attentat, d'un accident, d'un incendie, ils interviennent dans le cadre du plan Rouge pour organiser un relogement temporaire par exemple dans les gymnases. Ils assurent des permanences à la caserne des pompiers de la Porte de Champerret.

Pour mener ces quatre missions, l'équipe de bénévoles est donc souvent sur le pont mais avec le plus grand plaisir, ils en redemandent tous. D'origines diverses, ils sont heureux de partager toutes ces expériences ensemble. Pour souder plus encore leurs liens, ils prévoient un week-end d'intégration et une réunion mensuelle leur permet d'échanger.

## Contact

[g.lecointre@protectioncivile-paris17.org](mailto:g.lecointre@protectioncivile-paris17.org)

## Rencontres Voisins solidaires

Vous connaissez certainement la «Fête des Voisins» et vous y avez peut-être déjà participé. Son objectif est de développer la convivialité et le lien social. Pour poursuivre cet élan tout au long de l'année, nous lançons le programme «Voisins Solidaires» dans le but de renforcer les petits services entre voisins et les solidarités de proximité en complément des solidarités familiales et institutionnelles. En partenariat avec les mairies, les services sociaux, les bailleurs et les associations, l'ambition de l'association Voisins Solidaires est de créer une dynamique positive et de vous inciter à en devenir acteur.

Rien de bien compliqué ! Simplement faire un de ces petits gestes qui sont si utiles et qui rendent heureux : accompagner la dame âgée du troisième pour faire ses courses, se faire aider par le monsieur du pavillon d'à côté pour bricoler, garder une heure le bébé du jeune couple du deuxième, aller chercher les médicaments de la voisine d'en face, lire le courrier reçu par notre voisin aveugle, les initiatives ne manquent pas. Chacun inventera les gestes de solidarité qui lui conviennent. La mairie du 17<sup>e</sup> portera cette initiative dans tous les Conseils de quartier.

Plus d'informations : **VOISINS SOLIDAIRES**

26, rue Saussier Leroy 75017 PARIS

Tél : 01.42.12.72.72 - Fax : 01.42.12.00.66 - [contact@voisinsolidaires.fr](mailto:contact@voisinsolidaires.fr)

## Appel au CICA du 17<sup>e</sup>

### Associations, portez-vous candidates... au Conseil d'animation du CICA

(Comité d'Initiatives et de Consultation  
d'arrondissement) qui :

- organise la préparation et le déroulement des séances du CICA : le Conseil d'Animation du CICA suscite et recueille les questions et suggestions émanant des associations.
- propose au maire pour chaque CICA le ou les sujets sur lequel les associations du 17<sup>e</sup> souhaitent débattre.
- peut mettre en place des groupes de réflexion chargés de préparer les débats thématiques du CICA.
- veille au suivi et à la communication des travaux du CICA. Il peut formuler toute proposition à cet égard.
- peut faire des propositions de modification sur la charte de fonctionnement du CICA
- émet des propositions quand au choix des associations dans le cadre de la constitution des CCQ

Le 22 octobre, à la suite du Conseil d'arrondissement en formation de CICA, les candidats qui auront retourné leur bulletin de candidature avant le 15 octobre 2008 à la Mairie du 17<sup>e</sup> arrondissement, auront la possibilité de présenter leur candidature devant les associations du CICA présentes qui, dans un deuxième temps, voteront à main levée. Les quinze associations ayant obtenu les meilleurs suffrages constitueront le Conseil d'Animation du CICA.

Si votre association est membre du CICA et souhaite se porter candidate, vous pouvez retourner un bulletin de candidature ( à télécharger sur [www.mairie17.paris.fr/](http://www.mairie17.paris.fr/) via associative) avant le 15 octobre 2008.

## FORMATIONS et RENDEZ-VOUS

Mode d'emploi à la Maison des Associations du 17<sup>e</sup>

### Ateliers - échanges autour d'une question pratique

#### Formation : module de 3 h

Merci de vous inscrire à l'avance auprès de la MDA17

Mardi 7 octobre 2008 de 18 h 30 à 19 h 30

#### L'ASSOCIATION EMPLOYEUR

Chèque associatif/ Chèque repas prestations de services

Samedi 11 octobre 2008 de 9 h 30 à 12 h 30

#### FORMATION

Montage d'un dossier de subvention

Mardi 21 octobre 2008 de 18 h 30 à 19 h 30

#### BENEVOLE / CHARTE DU BENEVOLAT

Recrutement et fidélisation des bénévoles avec France Bénévolat

Samedi 15 novembre 2008 de 9 h 30 à 12 h 30

#### FORMATION

Organisation d'une manifestation

Mardi 18 novembre 2008 de 18 h 30 à 19 h 30

#### BANQUE ET ASSOCIATION

Mardi 2 décembre 2008 de 9 h 30 à 12 h 30

#### ASSURANCE ET ASSOCIATION

Samedi 6 décembre 2008 de 9 h 30 à 12 h 30

#### FORMATION

Initiation à la comptabilité

### Agenda

#### 12 HEURES DE NATATION

Samedi 4 octobre

Piscine Bernard Lafay

Tél. 01 46 27 07 75

E-mail : [cnparis@aol.com](mailto:cnparis@aol.com)

#### MAM'ZELLE NITOUCHE

Opérette - du 9 au 11 octobre

Mairie du 17<sup>e</sup>

Réservations au 01 73 55 21 78

E-mail : [nitouche@gmail.com](mailto:nitouche@gmail.com)

#### MÉTIERS DE L'HORLOGERIE

Exposition - du 16 au 19 octobre

Mairie du 17<sup>e</sup>

Tél. 01 44 69 17 00

#### JOURNÉE DU LIVRE

Festival de la biographie et de  
l'autobiographie

Samedi 6 décembre

Mairie du 17<sup>e</sup>

Tél. 01 44 69 13 43

### Permanences de la Rentrée

#### AVF PARIS 17/8/9<sup>e</sup>

A partir du 15 septembre  
au 21, rue Viète, Paris 17<sup>e</sup>

Lundi de 10 h à 13 h - Jeudi de 14 h à  
17 h - Vendredi de 10 h à 12 h

Forum d'Information

le 25 Septembre 14 h-19 h

70 rue Jouffroy d'Abbans

#### OMS Office Municipal des Sports

Mairie du 17<sup>e</sup> arrondissement

16 rue des Batignolles

Salle 017 A

Mardi et jeudi de 10 h à 12 h

Mercredi de 14 h 30 à 16 h 30

#### Espace Bénévolat

Tous les Mardis à la MDA17

de 14 h à 17 h

[www.espacebenevolat.org](http://www.espacebenevolat.org)